

*Élection de l'Orateur*

[Traduction]

Voilà pourquoi je suis particulièrement heureux et fier de proposer, appuyé par le très honorable chef de l'opposition (M. Clark): Que madame Jeanne Sauvé, député de Laval-des-Rapides, occupe la fonction d'Orateur de la Chambre.

**Des voix: Bravo!**

● (1005)

[Français]

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Monsieur Pelletier, je veux tout d'abord dire que je désire m'associer, ainsi que mon parti, aux vœux exprimés par le très honorable premier ministre (M. Trudeau) à l'égard de M. Koester. Nous espérons tous qu'il sera bientôt avec nous, et j'imagine que tous les députés espèrent qu'il sera bientôt de retour à la Chambre pour remplir ses devoirs à titre de greffier.

[Traduction]

Je suis très heureux et honoré d'appuyer la nomination du député de Laval-des-Rapides (M<sup>me</sup> Sauvé) au poste d'Orateur de la Chambre des communes.

Comme vous le savez, monsieur Pelletier, et comme les députés à la Chambre des communes le savent, nous avons assisté il n'y a pas très longtemps à une cérémonie identique. Bien entendu, certains d'entre nous auraient préféré ne pas répéter cette formalité si tôt. Toutefois, c'est la règle du jeu de nos institutions démocratiques, et j'applaudis au choix fait par le premier ministre (M. Trudeau), choix que je me félicite d'appuyer.

En sa qualité de garant des prérogatives et des privilèges de tous les députés à la Chambre et, à vrai dire, des droits du Parlement lui-même, l'Orateur joue un rôle primordial dans le fonctionnement de notre système démocratique. Pour assumer ces fonctions, le titulaire du poste doit, bien entendu, posséder certaines qualités et compétences particulières. Ainsi, il est indispensable de bien connaître le Règlement, la procédure et les précédents de la Chambre et de s'exprimer avec aisance dans les deux langues officielles. Il faut en outre disposer d'une bonne dose de patience, de courage, de sagesse, de fermeté et de compassion pour pouvoir maintenir l'ordre à la Chambre lorsque les esprits s'échauffent ou pour trancher les problèmes de nature parlementaire. La pondération et le sens de l'humour constituent aussi, bien sûr, des atouts importants.

Mais avant tout et par-dessus tout, pour être Orateur, il faut savoir faire preuve d'une impartialité rigoureuse et scrupuleuse en toutes circonstances. L'Orateur doit en effet protéger les intérêts de tous les députés et pas seulement de ceux du parti au pouvoir, et il est tenu, de par sa charge, de renoncer à toute affiliation politique et d'agir d'une manière impartiale et objective. Seule la réunion de ces conditions constitue le gage que le respect et la bonne volonté régneront à la Chambre et que la démocratie sera bien servie.

[Français]

Au cours des années durant lesquelles elle a siégé à la Chambre des communes, l'honorable député de Laval-des-Rapides (M<sup>me</sup> Sauvé) a témoigné beaucoup d'intérêt pour toutes les questions auxquelles le Parlement et le pays ont dû faire face, et elle a été très active comme député et comme ministre. Comme le très honorable premier ministre l'a souligné, l'honorable député s'est distinguée dans la carrière de journaliste, et elle est respectée partout au Canada.

[Traduction]

Je suis convaincu que M<sup>me</sup> Sauvé a conscience des lourdes responsabilités que nous lui demandons d'assumer aujourd'hui, responsabilités qui risquent bien d'être plus lourdes pour elle à cette époque de l'histoire de notre pays qu'elles ne le furent pour ses prédécesseurs. Je suis persuadé toutefois que M<sup>me</sup> Sauvé possède les qualités nécessaires pour assumer les fonctions d'Orateur et j'ai bon espoir qu'elle s'acquittera de sa mission avec honneur et distinction. C'est donc sans hésitation et même avec une grande fierté que j'appuie la nomination du député de Laval-des-Rapides, l'honorable Jeanne Sauvé, au poste d'Orateur de cette trente-deuxième législature du Parlement canadien.

**Des voix: Bravo!**

● (1010)

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur Pelletier, au nom de tous mes collègues, je veux tout d'abord exprimer mes vœux les plus sincères de prompt rétablissement à M. Koester qui a malheureusement dû subir une intervention chirurgicale.

[Français]

Monsieur Pelletier, au nom de mes collègues je félicite moi aussi le député de Laval-des-Rapides (M<sup>me</sup> Sauvé) de sa nomination comme président de la Chambre des communes. Je suis sûr que ses nombreuses années d'expérience comme parlementaire l'ont préparée à jouer ce rôle très important. Le poste de président de la Chambre des communes en est un des plus importants, car c'est le président qui doit assurer que les règles d'équité et d'impartialité soient respectées à la Chambre.

[Traduction]

C'est donc dans notre intérêt à tous, à la Chambre, de lui exprimer nos meilleurs vœux de succès, d'autant plus qu'elle est la première femme dans notre histoire à avoir l'honneur d'assumer la fonction d'Orateur de la Chambre des communes du Canada. Tous mes vœux certes l'accompagnent.

**Des voix: Bravo!**

**Le greffier adjoint de la Chambre des communes** déclare la motion adoptée, *namine contradictente*, et M<sup>me</sup> Sauvé, député de Laval-des-Rapides, dûment élue Orateur de la Chambre.

M<sup>me</sup> Sauvé est conduite au fauteuil présidentiel par le très honorable P. E. Trudeau et le très honorable Joe Clark.